



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Michel Eylenbosch, *Président du Conseil* ;
Françoise Schepmans, *Bourgmestre* ;
Ahmed El Khannouss, Sarah Turine, Patricia Vande Maele, Abdelkarim Haouari, Karim Majoros, Jan Gypers, Olivier Mahy, Annalisa Gadaleta, *Échevin(e)s* ;
Jamal Ikazban, Houria Ouberrri, Mohammadi Chahid, Badia El Belghiti, Paulette Piquard, Jamel Azaoum, Amet Gjanaj, Jef Van Damme, Khadija El Hajjaji, Gerardine Bastin, Danielle Evraud, Luc Léonard, Mohamed El Abboudi, Lhoucine Aït Jeddig, Dirk De Block, Nader Rekik, Farida Tahar, Hassan Rahali, Shazia Manzoor, Georges Van Leeckwyck, Leonidas Papadiz, Roland Vandenhove, Laurie Carême-Palanga, Youssef Lakhroufi, Khadija Tamditi, Hassan Ouassari, Hicham Chakir, *Conseillers communaux* ;
Jacques De Winne, *Secrétaire communal*.

Excusés

Ann Gilles-Goris, *Échevin(e)* ;
Christian Magérus, Abdellah Achaoui, Pierre Vermeulen, Olivia PTito, Dirk Berckmans, Michaël Vossaert, Tania Dekens, *Conseillers communaux*.

Séance du 25.02.16

#Objet : Secrétariat communal - Motion déposée par Monsieur De Block, conseiller communal PTB-PVDA, relative à l'instauration d'un plan communal contre l'embrigadement djihadiste.#

Séance publique

Organisation générale

LE CONSEIL,

Vu la proposition de motion introduite par Monsieur De Block, dont le texte suit:

Considérant que:

1. la plupart des djihadistes ou des potentiels djihadistes étaient connus par les autorités. Et que quand Brahim Abdeslam avait tenté de se rendre en Syrie, à son retour, les deux frères ont été interrogés par la police, mais qu'aucun suivi n'a été organisé, aucun programme d'accompagnement;
2. Yvan Mayeur et Françoise Schepmans, respectivement bourgmestres de la Ville de Bruxelles et la commune de Molenbeek, affirment sur le site brusselnieuws avoir reçu des ordres du fédéral enjoignant de ne pas intervenir vis-à-vis de certaines personnes radicalisées et même connues comme dangereuses;
3. Il est crucial de cibler les efforts pour arrêter les réseaux de recrutement, les gens qui organisent la propagande et leurs canaux de communication. Et qu'il est contreproductif socialement et pour l'enquête de viser des milliers de gens, comme l'ambitionne le Plan Jambon;
4. les familles ont peur et ne savent pas vers qui s'orienter s'ils doutent que leur enfant se radicalise
5. Dans les premières phases de la radicalisation, il faut offrir à ces jeunes un trajet permettant aux jeunes de se défaire des logiques binaires des recruteurs et permettant leur réinsertion familiale et sociale;
6. la lutte contre l'embrigadement djihadiste a été lourdement handicapé en ne faisant pas plus clairement la distinction entre une approche pénale ferme envers les recruteurs et les gens qui sont partis se battre en Syrie, et une approche non pénale d'accompagnement des personnes qui n'ont pas encore commis des délits.

7. un service professionnel, spécialisé dans ces trajets de déradicalisation et de réinsertion, que les parents, les écoles, les associations peuvent appeler pour obtenir de l'aide n'existe pas encore à Molenbeek; qu'une telle approche a pu stopper à Vilvorde l'hémorragie des jeunes partant en Syrie, qu'en Allemagne, le service Hayat (« Vie », en arabe et en turc) a réussi à empêcher le départ vers la Syrie de 30 jeunes; qu'au Danemark, des jeunes suivent un vrai programme de déradicalisation; qu'en Belgique, des programmes de ce type ont prouvé leur efficacité à l'égard de personnes sous l'influence de sectes.
8. il est aussi nécessaire pour combattre l'idéologie des recruteurs de mobiliser tous les acteurs du terrain.
9. Les familles font partie de la solution, elles ne sont pas la source du problème. Qu'en tant qu'autorité, on doit absolument donner le signal que les parents sont autant victimes des recruteurs que leurs enfants.
10. Des programmes pédagogiques sont aussi nécessaires pour que les écoles soient outillées face aux questions. Les professeurs doivent être formés pour comprendre et détecter le phénomène. Sans être des experts de déradicalisation, ils peuvent acquérir une bonne compréhension des éléments culturels, sociaux et psychologiques qui rendent parfois complexe la lecture des débats.
11. il est un préjugé que la radicalisation se passe surtout dans les mosquées. Que ce préjugé a empêché d'impliquer plus activement ces dernières dans la lutte contre la radicalisation.
12. la plupart des mosquées ne cautionnent pas les recruteurs.
13. il est bien plus préférable que les jeunes ayant des questions identitaires et religieuses obtiennent des réponses de personnes responsables qui refusent les logiques radicalisantes que de les laisser seuls face à la propagande trouvée sur Internet
14. il faut condamner des propos comme "bombarder ou nettoyer Molenbeek";
15. La Belgique a est le pays où l'écart sur le marché d'emploi entre « Belgo-Belges » et Belges issus de l'immigration est le plus grand de toute l'Europe. Alors que le taux de chômage pour les Belgo-Belges est de 8 %, celui des personnes issues de l'immigration maghrébine est de 25 %. À Bruxelles, plus de 30 %. À Molenbeek, le chômage des jeunes tourne dans certains quartiers autour de 50 %. Selon le dernier rapport du monitoring socio-économique des quartiers bruxellois, la situation n'évolue pas positivement. Et la discrimination est pointée du doigt. Plusieurs études montrent que 30 % des entreprises préfèrent une personne « bleu-blanc-belge » plutôt que celle issue de l'immigration.
16. La diversité fait partie de l'histoire notre pays. Il est temps de l'embrasser, et de donner à tous nos citoyens : « Vous faites partie de notre société. »
17. La lutte contre la discrimination est dans les faits quasi inexistante. L'inaction du gouvernement et son refus d'appliquer des testings anti-discriminations par les inspections sociales sont emblématiques. Cette situation permet aux recruteurs de greffer leur vision binaire du « nous contre eux ».
18. Des études montrent l'influence de la discrimination sur le nombre de jeunes qui sont partis en Syrie.
19. Il est difficile de lutter contre la vision binaire de Daech si nous n'accordons pas la même valeur à chaque citoyen, si notre société tolère et organise elle-même les discriminations.
20. La diversité fait intégralement partie de l'histoire notre pays et de l'Europe. Il est temps de l'accepter et de l'embrasser, avec un signal clair : « Vous faites partie de notre société. » En paroles, mais aussi en actes : commençons par traquer la discrimination, avec des testings, avec des contrôles proactifs et systématiques. Et, en particulier, donnons l'exemple en tant qu'autorités publiques : nos administrations et les services publics doivent être représentatifs de l'ensemble de la population. Il est inacceptable qu'il y ait encore des administrations avec seulement 1 % de travailleurs issus de l'immigration.
21. Bruxelles est dans un état d'urgence sociale. Notre enseignement est l'un des plus inégalitaires de l'Europe. Il n'est pas normal que des familles doivent investir jusqu'à 60 % de leurs revenus pour se loger. C'est autant de revenu qui ne va pas dans le suivi de leurs enfants, notamment pour l'aide à la réussite scolaire.

Vu l'amendement déposé par Madame la Bourgmestre en séance;

DECIDE :

Article unique

D'approuver l'amendement déposé par Madame la Bourgmestre dont le teneur suit : "Le collège s'engage à venir au conseil communal de fin mars avec une proposition concrète d'un groupe de travail émanant du conseil communal sur les enjeux de lutte contre la radicalisation. Cette proposition définira les missions, objectifs et modalités pratiques de fonctionnement de ce groupe de travail".

37 votants : 36 votes positifs, 1 vote négatif.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE.

Le Secrétaire Communal,
(s) Jacques De Winne

Le Président du Conseil,
(s) Michel Eylenbosch

POUR EXTRAIT CONFORME
MOLENBEEK-SAINT-JEAN, le 26 février 2016

Pour le Secrétaire communal,
Le Fonctionnaire délégué,

La Bourgmestre,

Gilbert Hildgen

Françoise Schepmans